

Objectif de gestion

Fédérés ISR Trésorerie est investi sur des titres de créances à taux fixe, taux variable indexés sur l'EONIA ou taux révisable des émetteurs privés les plus engagés dans le développement durable. Fourchette de sensibilité : 0 à 0,5.

Dans son processus de sélection des émetteurs, FGA s'appuie sur les expertises externes des sociétés d'analyse extra-financière VIGEO, EIRIS et Ethifinance.

Il peut détenir 10% de son actif en OPCVM français ou coordonnés.

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence : Eonia (European Overnight Index Average).

VL (Mensuelle) au 28/04/2016

1 446.04 €

Actif net au 28/04/2016(cumul compartiment) [EUR]

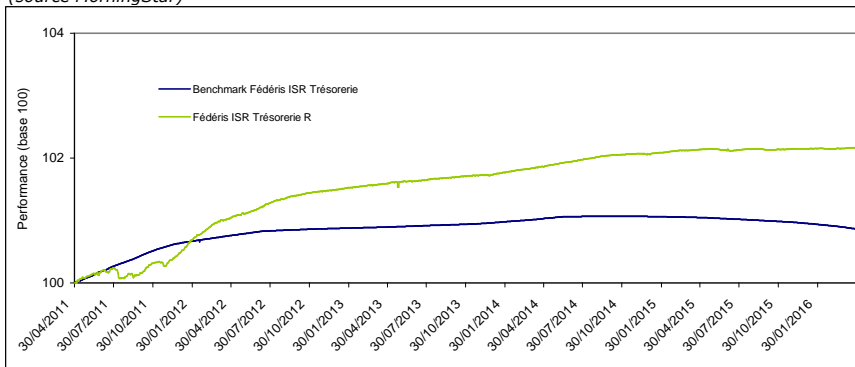
307 481k€

Note ISR moyenne du portefeuille :

14.87 /20

Performances

(source MorningStar)



Performances glissantes

| Période | 1 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| FCP | 0.01 | 0.03 | 0.56 | 2.18 |
| Référence | -0.03 | -0.18 | -0.03 | 0.87 |
| Performances relatives | 0.04 | 0.21 | 0.59 | 1.31 |

Performances calendaires

| Période | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| FCP | 0.02 | 0.10 | 0.34 | 0.23 | 1.01 |
| Référence | -0.09 | -0.11 | 0.10 | 0.09 | 0.24 |
| Performances relatives | 0.11 | 0.20 | 0.24 | 0.14 | 0.77 |

Indicateurs de risque

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Volatilité FCP | 0.01 | 0.02 | 0.05 |
| Volatilité Référence | 0.03 | 0.03 | 0.12 |

Durée de vie moyenne pondérée (WAL)

7.2 mois

Maturité moyenne pondérée (WAM)

2.2 mois

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus visé par l'AMF préalablement à son investissement.

Ce document est établi par Fédérés Gestion d'Actifs, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP03024. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que Fédérés Gestion d'Actifs considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPCVM cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions, notamment les résidents US ne sont pas autorisés à souscrire dans ce fonds. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPCVM à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Fédérés Gestion d'Actifs décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 30 avril 2016, Fédérés Gestion d'Actifs a fusionné avec La Banque Postale Asset Management. Le prospectus, le DICI et les derniers états financiers disponibles sont à la disposition du public sur simple demande auprès de La Banque Postale Asset Management, Service Relations Clients : 34 rue de la Fédération 75015 Paris, Tél : 01 57 24 21 13, Courriel : demandeclientsinstitutionnels@labanquepostale-am.fr.

Informations générales

| | |
|----------------------|----------------|
| Classification AMF | Monétaire Euro |
| Politique de revenus | Capitalisation |
| Valorisation | Quotidienne |
| Part I : Code ISIN | FR0010250597 |
| F. de Gestion: | 0.08% |
| D. d'entrée: | 1% |
| Part R : Code ISIN | FR0010256156 |
| F. de gestion: | 0.10% |
| D. d'entrée: | 1% |

A risque plus faible, A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Le DICI du FCP doit être consulté avant toute opération.



Environnement de marché :

Alors que le mois débutait sur des niveaux de rendements proches des plus bas historiques, le marché obligataire de la zone euro a été sensible aux flux primaires et au rebond du prix du pétrole. Une syndication d'obligations de maturités 20 et 50 ans de l'Etat français, ainsi qu'un nouveau 20 ans italien, ont été à l'origine de la tension des taux sur les maturités à moyen et long terme, et ce, malgré l'offre nette très négative en avril. Par ailleurs, le renchérissement du cours du baril de pétrole, malgré l'échec des principaux producteurs à s'accorder sur un gel de la production, a également pesé sur les taux nominaux.

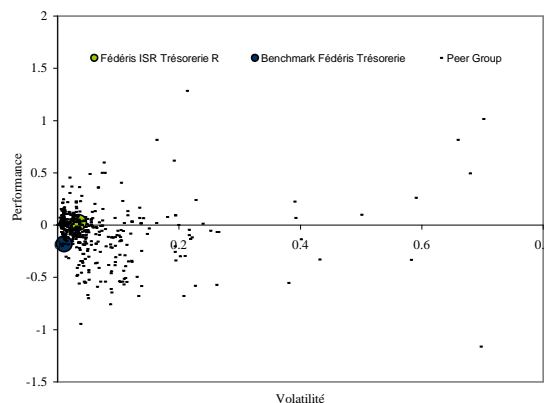
Commentaire de gestion :

La BCE lors du dernier Conseil des gouverneurs a décidé le maintien des taux directeurs confirmant que les taux resteraient durablement bas. Mario Draghi a également précisé les détails très attendus du programme d'achat de dette privée non bancaire. Celui-ci inclura les entreprises non bancaires et compagnies d'assurance ayant un rating minimum de BBB- jusqu'à 30 ans de maturité. Par ailleurs, les Banques Centrales nationales ne pourront participer aux émissions primaires d'entités dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent une participation. Enfin, la taille des achats sera limitée à un maximum de 70% des encours par émission.

La courbe swap EONIA est restée stable au cours du mois, sans modification de pente, anticipant un EONIA à -0.343% sur 3 mois et -0.377% sur 1 an.

L'EONIA est sorti à -0.333% en fin de mois, avec une moyenne de -0.337%.

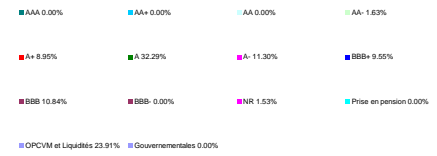
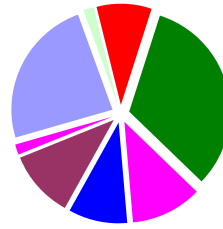
Analyse du couple rendement/risque du FCP au sein de sa catégorie (52 semaines)



Exposition du portefeuille par rating

| Rating | Fonds |
|--------------------------------------|----------------|
| AAA | 0.00% |
| AA+ | 0.00% |
| AA | 0.00% |
| AA- | 1.63% |
| A+ | 8.95% |
| A | 32.29% |
| A- | 11.30% |
| BBB+ | 9.55% |
| BBB | 10.84% |
| BBB- | 0.00% |
| NR | 1.53% |
| Prise en pension | 0.00% |
| OPCVM et Liquidités | 23.91% |
| Gouvernementales | 0.00% |
| Total (Hors Gouvernementales) | 100.00% |

Exposition du portefeuille par rating



Exposition du portefeuille par rating (court terme)

| Rating | Fonds |
|--------------------------------------|----------------|
| A-1 | 43.88% |
| A-2 | 32.20% |
| A-3 | 0.00% |
| NR | 0.00% |
| Prise en pension | 0.00% |
| OPCVM et Liquidités | 23.91% |
| Total (Hors Gouvernementales) | 100.00% |

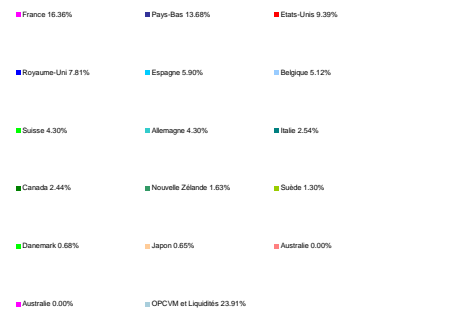
Exposition du portefeuille par rating court terme



Structure du portefeuille

Répartition géographique par pays

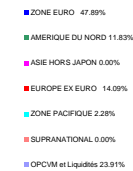
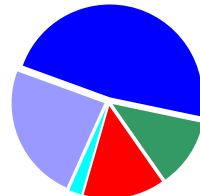
| Pays | Fonds |
|---------------------|----------------|
| France | 16.36% |
| Pays-Bas | 13.68% |
| Etats-Unis | 9.39% |
| Royaume-Uni | 7.81% |
| Espagne | 5.90% |
| Belgique | 5.12% |
| Suisse | 4.30% |
| Allemagne | 4.30% |
| Italie | 2.54% |
| Canada | 2.44% |
| Nouvelle Zélande | 1.63% |
| Suède | 1.30% |
| Danemark | 0.68% |
| Japon | 0.65% |
| Australie | 0.00% |
| Australie | 0.00% |
| OPCVM et Liquidités | 23.91% |
| Total | 100.00% |



Répartition géographique par zone

| Zone | Fonds |
|---------------------|----------------|
| ZONE EURO | 47.89% |
| AMERIQUE DU NORD | 11.83% |
| ASIE HORS JAPON | 0.00% |
| EUROPE EX EURO | 14.09% |
| ZONE PACIFIQUE | 2.28% |
| SUPRANATIONAL | 0.00% |
| OPCVM et Liquidités | 23.91% |
| Total | 100.00% |

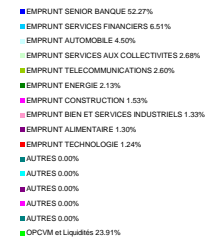
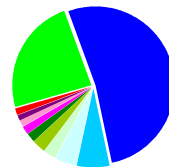
Exposition géographique par zone



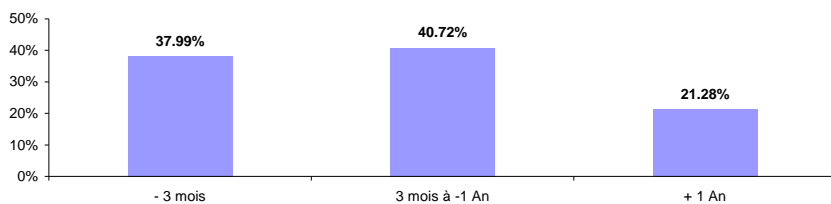
Répartition sectorielle

| Secteur | Fonds |
|--------------------------------------|----------------|
| EMPRUNT SENIOR BANQUE | 52.27% |
| EMPRUNT SERVICES FINANCIERS | 6.51% |
| EMPRUNT AUTOMOBILE | 4.50% |
| EMPRUNT SERVICES AUX COLLECTIVITES | 2.68% |
| EMPRUNT TELECOMMUNICATIONS | 2.60% |
| EMPRUNT ENERGIE | 2.13% |
| EMPRUNT CONSTRUCTION | 1.53% |
| EMPRUNT BIEN ET SERVICES INDUSTRIELS | 1.33% |
| EMPRUNT ALIMENTAIRE | 1.30% |
| EMPRUNT TECHNOLOGIE | 1.24% |
| AUTRES | 0.00% |
| AUTRES | 0.00% |
| AUTRES | 0.00% |
| AUTRES | 0.00% |
| OPCVM et Liquidités | 23.91% |
| Total | 100.00% |

Exposition du portefeuille par secteur



Répartition par maturité



L'approche de gestion « Best-In-Class » du fonds consiste à sélectionner au sein de chaque secteur d'activité les émetteurs privés les plus engagés dans le développement durable. L'OPCVM pourra également investir dans des obligations émises par des Etats de la zone Euro répondant à des critères ESG.

La notation ISR évalue les émetteurs privés selon leurs pratiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance), à partir de notre matrice interne qui pondère en fonction des enjeux propres à chaque secteur les 6 domaines suivants : Ressources Humaines, Environnement, Clients et Fournisseurs, Droits Humains, Engagement Sociétal et Gouvernance.

Cette notation est produite en interne par notre équipe ISR qui s'appuie sur les analyses des agences spécialisées Eiris et Vigeo.

Pour évaluer la performance ESG des Etats de la zone Euro, FGA utilise les données fournies par l'agence de notation extra-financière Ethifinance. FGA a sélectionné les indicateurs les plus pertinents pour l'évaluation des Etats de la zone Euro dans 3 domaines : l'environnement, le développement social et la gouvernance. Un classement des Etats de la zone Euro est ensuite établi selon leur note finale obtenue en pondérant ces 3 domaines de la façon suivante : Environnement = 70% de la note finale, Développement social = 20%, Gouvernance = 10%.

Notre univers éligible d'investissement ISR est défini par l'ensemble des titres obtenant une note ISR supérieure ou égale à 10/20 soit environ 50% de l'univers initial d'investissement dans chaque secteur d'activités.

Le fonds peut détenir 5% de titres non évalués extra-financièrement par les agences de notation. Tout investissement dans un titre non évalué par les agences externes doit être soumis au préalable à l'avis de l'analyste ISR et faire l'objet d'une analyse ISR interne. Le fonds peut également détenir 5% de titres dont la note ISR est comprise entre 8 et 10/20.

Résultats grille de notations ISR :

Part de la poche obligataire faisant l'objet d'une analyse ESG : **100.0%**
 Pourcentage de titres exclus de l'univers analysés à l'issue de la sélection ESG : **55.5%**

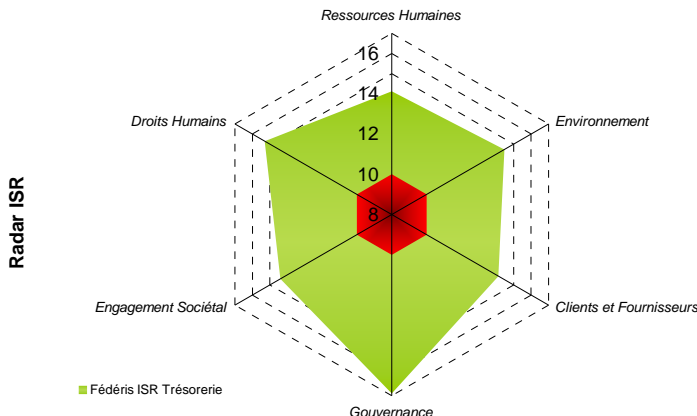
Note ISR moyenne du portefeuille : **14.87 / 20**
 Note ISR moyenne de l'univers Crédit : **9.42 / 20**

Meilleures notes ISR en portefeuille :

- 1/ Australia & New Zealand Banking Group, Rabobank (20,0)
- 3/ Daimler (18,3)
- 4/ ENI (18,0)
- 5/ Enel (17,7)
- 6/ SAP (17,5)

Moins bonnes notes ISR en portefeuille :

- 1/ Bank of America (9,5)
- 2/ JPMorgan Chase & Co (10,2)
- 3/ National Bank of Canada, Toyota Motor (10,3)
- 5/ Credit Suisse (11,3)
- 6/ Goldman Sachs (11,7)



Commentaire ISR au 28/04/2016

Présent dans le portefeuille, **ENI** obtient une note de **18,0 sur 20** au sein de notre matrice de notation ISR interne de l'univers Crédit.

Fin 2015, 96% des sites d'Exploration & Production et 100% des sites de raffinage & distribution avaient obtenu la certification ISO 14001 (norme de management environnemental) Tous les navires pétroliers affrétés par le groupe sont à double coque et dotés de citernes à ballast séparé. Le volume de fuites d'hydrocarbure a diminué de 30% entre 2012 et 2014 mais celles-ci restent à un niveau important ; la majorité de ces fuites étant due à des actes de sabotage au Nigéria.

En novembre 2015, une division directement rattachée au CEO a été créée afin d'identifier, sélectionner et mettre en œuvre les solutions offertes par le groupe dans le domaine des énergies renouvelables. D'abord focalisé sur le photovoltaïque, ENI se développe désormais dans la production d'agro-carburants de 3ème génération. ENI a ainsi investi 100 millions d'euros pour transformer depuis 2014 sa raffinerie de Venise en bioraffinerie. Un accord a également été signé avec le gouvernement congolais pour la culture d'huile de palme destinée à la fois à l'alimentation et à la production d'agro-carburants de 2ème génération.

ENI s'est engagé à diminuer de 80% le torchage des gaz entre 2007 et 2017 et développe des projets de captage et stockage de CO2 ou de valorisation des gaz dans des centrales thermiques partenaires. Eni s'est également engagé à réduire ses émissions atmosphériques en modernisant ses usines mais, les résultats sont contrastés et varient fortement selon les activités : reculs de respectivement 70% et 53% des émissions de SO2 de la branche R&D et de la branche Chimie mais forte hausse dans l'E&P entre 2010 et 2014, baisses de respectivement 18% et 32% des émissions de NOx dans l'E&P et dans la branche Chimie sur la même période mais hausse de 3 à 4% des émissions de gaz à effet de serre dans l'E&P et le R&D entre 2012 et 2014.

Présent dans 90 pays dont plusieurs peu démocratiques, le groupe a renouvelé en 2009 un accord avec la fédération internationale des syndicats de la chimie et de l'énergie dans lequel il s'engage à respecter et appliquer les normes sociales fondamentales sur tous les sites. Eni a ainsi mis en place des politiques et des systèmes de garantie des droits humains incluant les droits des populations indigènes et la formation des forces de sécurité privées.

Depuis 2011, des fermetures de site ont été annoncées dans le cadre de la restructuration des activités de pétrochimie. Dans ce cadre, le groupe a signé des accords avec les syndicats afin de limiter les impacts sociaux de ces réorganisations en favorisant les départs en retraite anticipée, la mobilité interne ou en proposant des formations et compensations financières importantes en cas de licenciement.

Les cadres bénéficient d'une évaluation à 360° réalisée par des consultants externes. Afin de profiter au mieux de leurs connaissances, les employés de plus de 50 ans sont particulièrement suivis et certains mènent des opérations de tutorat auprès des jeunes employés.

Pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité, des audits internes et des campagnes de prévention et de formation spécifiques sont réalisées y compris sur la gestion du stress au travail, la sécurité routière ou la prévention du SIDA dans les pays de production. Le pourcentage de site ayant obtenu la certification OHSAS 18001 (norme internationale de sécurité et santé au travail) est passé de 61% à plus de 90% entre 2010 et 2014. Dans ce contexte, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail a diminué de 57% entre 2010 et 2014.

En 2014, le conseil d'administration a été profondément remanié. Le gouvernement italien, qui possède 30% du capital, a, en effet, décidé un grand ménage parmi les entreprises dont il est actionnaire. Paolo Scaroni, CEO depuis 2005 et faisant l'objet de plusieurs enquêtes pour corruption, a été remplacé par Claudio Descalzi. Une femme a été nommée Présidente du Conseil qui comprend désormais 3 femmes sur 8 membres contre aucune auparavant. En revanche, le Conseil n'est pas suffisamment indépendant et seulement un membre n'est pas de nationalité italienne.

Les rémunérations des dirigeants sont relativement transparentes mais les indemnités de départ peuvent excéder 2 années de rémunération ce qui est contraire à nos recommandations en matière de gouvernance.

Enfin, ENI développe des infrastructures pour permettre l'accès à l'énergie ou l'eau potable dans les pays en développement où il est implanté. De même, il favorise la formation et la promotion d'employés ou sous-traitants locaux et finance des programmes éducatifs ou sanitaires en faveur des populations locales.

